

en général, spécialement pour ceux qui font profession de se conformer à l'essence du christianisme, l'épreuve suit de près la consolation; et, en justice, elle doit toujours la dominer, puisque les récompenses sont pour l'autre vie. On leur avait promis le passage gratis, on le leur refusa; elles furent sur le point d'être laissées sur la grève; une maladie pestilentielle s'étant déclarée sur le vaisseau, presque tous les passagers, au nombre de deux cents, en furent atteints. Sœur Raisin ressentit toute la violence de l'épidémie; néanmoins, grâce aux bons soins qui lui furent prodigués, de la part de notre vénérable Mère, ainsi que des bonnes religieuses hospitalières, elle se remit avant d'arriver à Québec.

Son partage à Ville-Marie fut le soin des missions ambulantes; car, dans les recensements, elle est qualifiée "maîtresse d'école de la C. N. D." en des lieux où nous n'avons jamais eu de mission fixe; l'année 1666, elle était à Trois-Rivières. Cette même année, elle alla passer quelques mois chez les Mères Ursulines de Québec. En 1670, elle fut élue assistante de notre Fondatrice. Vers 1676, elle alla résider à Champlain. En 1685, elle fut élue assistante de la communauté pour la seconde fois, et remplit cette charge jusqu'à 1688. Ce fut alors qu'ayant été instituée légataire universelle des biens de sa famille, elle en fit donation entière à notre communauté, "à la charge,